



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

Présents : Mesdames Marie Donnat, Françoise Gross, Ameline Diénot et Messieurs Robert Cartier, Louis Wallaert, Gérard Cote.

Absents/ excusés : Lauriane Ranchon, Camille Rousseau (pouvoir Robert CARTIER), David Monon Christian Ville, Jean-Christophe Héry

Secrétaire de séance : Ameline DIENOT

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

1. Approbation du CR du 11/01/2018

Vote Pour : 07 Abstention : 0 Contre : 0

2. Délibération : Vente terrain – la Chabannerie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune souhaite vendre le lot n° 2 du lotissement de la Chabannerie, d'une superficie totale de 910 m², au prix de 63 000 Euros, payable comptant le jour de l'acte authentique de vente, et cadastré section ZB numéro 173 (01a 63ca) et numéro 175 (07a 47ca).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord concernant la vente indiquée ci-dessus,
 - autorise Monsieur le Maire :
 - à signer l'acte ainsi que tous documents et pièces s'y rapportant auprès de l'Office Notarial de Maître Pierrette GAUTHIER-CORMONS, Notaire à MONESTIER DE CLERMONT (38650), dans les conditions qui précèdent.
 - à faire tous rappels de servitudes, et constituer, s'il y a lieu, toutes servitudes.
 - à stipuler toutes conditions particulières relatives à la station d'épuration.
- Les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Vote Pour : 07 Abstention : 0 Contre : 0

3. Délibération : Chantier Jeunes.

La commune de St Martin de Clelles souhaite embaucher 4 agents (3 jeunes et un allocataire du RSA ou 4 jeunes) pour un chantier de nettoyage et d'entretien de deux sentiers thématiques.

Le travail consiste à nettoyer et entretenir le chemin à l'entrée sud du village (chemin de la Côte) et menant à la RD1075, et le sentier thématique d'Amélie (sentier floral) autour du camping.

Nature des tâches :

- Débroussaillage
- Piochage, confortement
- Éventuellement installation de mobiliers extérieurs (bancs, tables de pique-nique)

Pour cette mission, M. le Maire propose de recruter 4 agents dans le cadre des Chantiers Jeunes. Ils seront encadrés par un animateur artisan, Christian DIENOT sur une base de 5 demi-journées (3,50h) soit 17,5h pour la semaine du 15 au 19 avril 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise:

- la création de 4 postes d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité du 15 au 19 avril 2019.
- la création en contrat à durée déterminée à temps non complet à hauteur de 17 heures 30 minutes hebdomadaires.
- la rémunération sera basée sur l'indice majoré 326 correspondant au salaire minimum dans la fonction publique (équivalent du S.M.I.C.).
- Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du Département 38 ou tout autre organisme.

Vote Pour : 07

Abstention : 0

Contre : 0

Prochain conseil : vendredi 1^{er} mars à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 9h00 est levée à 10h.